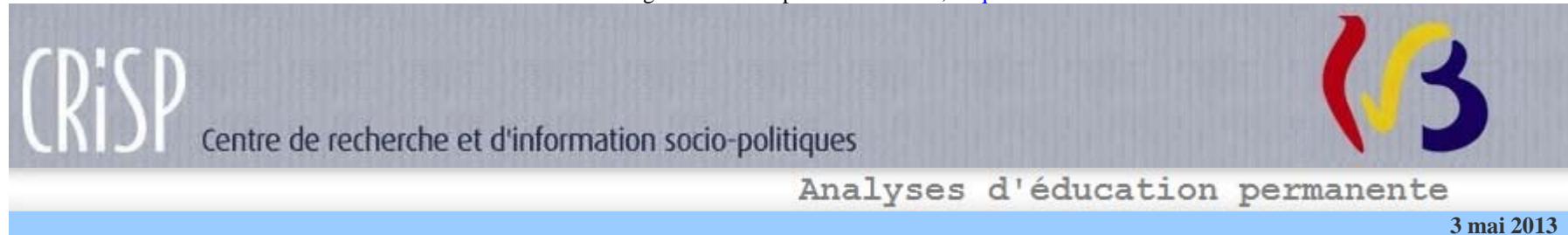


**Van:** Le CRISP <noreply@crisp.be>  
**Verzonden:** vrijdag 3 mei 2013 23:30  
**Aan:** Veerle Solia  
**Onderwerp:** La N-VA – Le parcours d'accueil

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



Ces chroniques de Vincent de Coorebyter sont désormais téléchargeables sur le site du CRISP.

**lesoir.be**

## La N-VA, objet politique non identifié

par Vincent de Coorebyter  
texte publié dans *Le Soir*, 27 février 2013, page 13

Le rebond de la N-VA dans les sondages d'intentions de vote repose la question des motifs de sa popularité. Tout le monde s'accorde sur l'efficacité de sa stratégie de communication, mais la nature de cette stratégie et des messages qu'elle permet de faire passer reste difficile à définir. Une des singularités de cette stratégie consiste à communiquer sur des symboles davantage que sur des principes, à réagir à des événements précis plutôt qu'à défendre une vue d'ensemble, et à ne pas expliciter les cibles ou certains des projets de la N-VA afin d'éviter les reproches ou les controverses de fond. Cette manière de communiquer tout en se dérobant explique pourquoi la N-VA ne peut pas être qualifiée de parti populiste, alors que ses accents et ses thèmes privilégiés la rapprochent de cette tendance depuis les élections fédérales de 2010.

**ACCÉDER A L'ANALYSE EN LIGNE**

Le Crisp met à disposition des exposés et des articles rédigés dans le cadre de ses activités d'organisation d'éducation permanente reconnue.

## Les ambiguïtés du parcours d'accueil

par Vincent de Coorebyter

texte publié dans *Le Soir*, 27 mars 2013, page 15

➤ ACCEDER A  
L'ANALYSE  
EN LIGNE



Le Crisp met à disposition des exposés et des articles rédigés dans le cadre de ses activités d'organisation d'éducation permanente reconnue.

Pendant plusieurs années, le monde politique francophone s'est demandé s'il ne devrait pas s'inspirer du décret flamand sur l' « inburgering » pour créer un parcours d'intégration, obligatoire ou non, à l'intention des nouveaux immigrants. En 2009, une telle perspective était annoncée dans les déclarations des gouvernements francophones concernés. Des avant-projets de décret sont actuellement en discussion à la Région wallonne et à la COCOF, et permettent de faire le point sur les dispositifs prévus. L'examen de ces projets, et leur mise en relation avec la réforme récente du code de la nationalité belge, permettent de comprendre la philosophie des dispositifs annoncés mais aussi de pointer un certain nombre d'ambiguïtés qui ne manqueront pas de nourrir le débat, voire de susciter certaines oppositions, au sein des associations concernées par ces enjeux.

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du Crisp

---

Pour vous désabonner de cette liste, suivez [ce lien](#)

Pour mettre vos préférences à jour, suivez [ce lien](#)

Transférer ce message à quelqu'un [ce lien](#)

